



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 17 janvier 2022

N°1899

**Olivier DUSSOPT,
ministre délégué chargé des Comptes publics,**

**se rendra à l'Université du Domicile
58 rue Saint-Blaise, 61000 Alençon, dans l'Orne**

Mardi 18 janvier 2022 à partir de 9h00

et présentera, à cette occasion,
**le dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt service à la personne de
l'URSSAF pour les particuliers employeurs**

Olivier Dussopt donnera le coup d'envoi national du dispositif, mis en place par l'Urssaf, d'Avance immédiate du crédit d'impôt services à la personne pour les particuliers employeurs sur le campus de l'Université du Domicile, plateforme nationale de professionnalisation du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Ce dispositif s'adresse à tous les particuliers employeurs qui pourront faire le choix d'y recourir et permettra notamment d'alléger le budget des ménages en leur évitant l'avance de trésorerie.

Programme prévisionnel :

- 9h00** **Arrivée du Ministre sur le campus de l'Université Du Domicile**
58 rue Saint-Blaise à Alençon
Toute presse accréditée
- 9h05** **Présentation du campus par Marie-Béatrice Levaux, présidente de la Fédération des Particuliers Employeurs de France, Jean de Valbray, président de l'Université du Domicile, Baptiste Lenfant, délégué général de l'Université du Domicile et Anita Poutard, présidente d'IPERIA.**
58 rue Saint-Blaise à Alençon
Toute presse accréditée
- 9h15** **Présentation du dispositif d'Avance immédiate du crédit d'impôt services à la personne par l'Urssaf par Monsieur Yann-Gaël Amghar, directeur général de l'URSSAF et Patricia Poulet Mathis, directrice des offres particulières et la DSS, URSSAF – témoignages d'expérimentateurs et échanges avec le Ministre – intervention du Ministre**

58 rue Saint-Blaise à Alençon

Toute presse accréditée – micro tendu à l'issue

La séquence sera retransmise en direct et disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.udd.eu/campus/>

Le pass sanitaire sera contrôlé à l'entrée de l'établissement. Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée du déplacement, merci de vous munir du vôtre.

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse ou d'identité :

pref-communication@orne.gouv.fr

Cabinet d'Olivier Dussopt
Service presse : 01 53 18 45 26 / 57
presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris